

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 26 SEPTEMBRE 2024

Compte-rendu affiché le : 30 septembre 2024

Date de la convocation du Conseil Municipal : 20 septembre 2024

N° 24-09-02

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice au jour de la séance : 29

OBJET :
Création de poste

Secrétaire de séance : Gérard ALLANCHE

Membres présents à la séance :

Philippe DENIS – Jacques DECHANDON - Solange MORERE – Mireille PAULET - Gérard ALLANCHE - Arlette PEREIRA - Guy BERNE - Geneviève NIGAY - Christian BECUWE – Suzanne BOICHON - Régine CHEVALLIEZ - Edith CONSIGNY – Daniel DUCROS – Françoise PION - Marie-Hélène BRUNET – Gérard GRANGE – Michel FRANCHINI - Joaquim DE ALMEIDA – Thomas ROCHETTE - André HUBERT - Marie-Hélène BOUILHOL - Romain MONTELMARD - Jean-Paul SOLEILHAC – Alain LECUE.

Membres absents, excusés ayant donné pouvoir :

Gilles GRANGIER à Gérard ALLANCHE – Serge GRANGE à Mireille PAULET - Christine PALLEY à Edith CONSIGNY – Céline BENNICI à Thomas ROCHETTE - Aurélie DESBREE à Romain MONTELMARD.

Membre absent : 0.



Accusé de réception
de la Sous-Préfecture
Reçu en date du

04 OCT. 2024

Mairie de Saint-Galmier



OBJET DE LA DELIBERATION :

CREATION DE POSTE

Monsieur le Maire expose que suite aux décisions d'avancement de grade et promotion interne mais également à la mise en stage et l'évolution du temps de travail des agents du service Enfance/Jeunesse/Education, il y a lieu de créer les postes suivants

Création de postes au 01/10/2024 :

| <i>FILIERE</i> | <i>INTITULE DU POSTE</i> | <i>NOMBRE DE POSTES A CREER</i> |
|------------------|--|---------------------------------|
| TECHNIQUE | Adjoint technique TNC (21/35 ^{ème}) | 1 |
| | Adjoint technique principal de 2 ^{ème} classe TNC (19/35 ^{ème}) | 1 |
| | Adjoint technique principal de 1 ^{ère} classe TNC (24/35 ^{ème}) | 1 |
| | Agent de maîtrise TNC (25/35 ^{ème}) | 1 |
| | Agent de maîtrise principal à temps complet | 1 |

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents ou représentés,

- **DECIDE** de la création des postes définis ci-dessus.
- **CHARGE** Monsieur le Maire de procéder à la mise à jour du tableau des effectifs tel qu'annexé à la présente

Ont signé au registre tous les membres présents.

EXPEDITION CONFORME AU REGISTRE
A ST-GALMIER, le 30 septembre 2024.

LE MAIRE
Philippe DENIS



Mairie de Saint-Galmier
42330

LE SECRETAIRE DE SEANCE
Gérard ALLANCHE

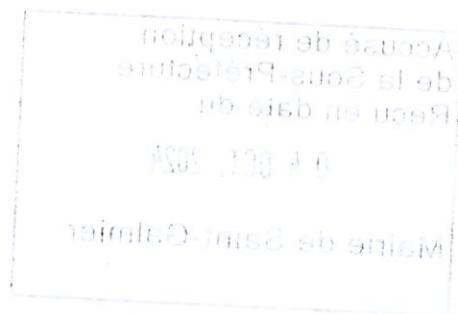


Mairie de Saint-Galmier
07 OCT. 2024

Accusé de réception
de la Sous-Préfecture
Reçu en date du

04 OCT. 2024

Mairie de Saint-Galmier



Mairie de Saint-Galmier
04 OCT. 2024
Accusé de réception
de la Sous-Préfecture
Reçu en date du